

Budget—M. Orlikow

Commerce calcule même recevoir du Canada 720 millions d'investissements directs cette année. Le total des investissements à l'étranger se situait à 1,365 million pour l'année terminée le 30 juin 1978, suivant Statistique Canada. Nous sommes maintenant le troisième investisseur étranger en importance de l'économie américaine.

En ce moment, le secteur des pâtes et papiers devrait employer ses énormes bénéfices à moderniser l'outillage canadien. Des aides supplémentaires sont prévus au budget à l'intention de cette industrie, mais que constatons-nous? B.C. Forest Products a récemment consacré 65 millions à l'achat de Blandin Corporation, société papetière du Minnesota. Olympia & York a investi 350 millions à Manhattan, alors que nous avons environ 170,000 travailleurs du bâtiment en chômage au Canada. Ce mois-ci, la Banque de Montréal va investir un milliard dans l'État de New York, alors que des industries clés au Canada prennent du retard sur les marchés intérieurs et étrangers, faute de crédits suffisants pour innover et se moderniser.

Ces exportations de capitaux et d'emplois sont postérieures aux réductions de l'impôt sur les sociétés qui ont été décidées en 1974, 1975 et 1976. Voilà des cadeaux qui n'ont même pas réussi à garder nos propres capitaux dans notre économie mal structurée et essouffée. Le budget du 16 novembre apporte de nouveaux cadeaux, sans tenir compte des sorties de capitaux qui s'effectuent dans les conditions économiques actuelles. Il nous faut une stratégie qui relance l'économie, une stratégie qui «colle». Et par exemple le contrôle des investissements à l'étranger, pour que notre argent reste ici et que nous rendions notre économie intéressante pour les investisseurs.

Le ministre des Finances ne manque pas de solutions de rechange. Rien ne l'obligeait à maintenir le système des réductions générales et inconditionnelles d'impôt sur les sociétés, système qui nuit à l'économie et qui engendre les déficits. Il aurait pu appliquer à l'impôt sur les sociétés la règle qu'il annonçait pour l'impôt sur les petites entreprises. Voici ce qu'il disait à ce dernier sujet:

La générosité même de ces dispositions nous oblige à veiller à ce qu'elles répondent à leur but.

Malgré cette déclaration, il n'a adopté dans le budget aucune des recommandations du comité d'études sectorielles qui représentait les milieux patronaux et syndicaux de plus de 20 secteurs d'activité consultés. Le comité a fait des recommandations très précises sur les incitations à donner en matière de recherche et de développement. Il a recommandé des amortissements et des crédits d'impôt qui pouvaient s'appliquer à chaque projet; un mécanisme de remise par lequel en subventionnant la recherche ou créé de nouveaux bénéfices; un effort spécial pour que les entreprises étrangères augmentent leurs travaux de recherche et de développement faits au Canada; enfin des garanties pour empêcher que l'on puisse transférer librement hors du Canada les bénéfices faits grâce à la recherche et au développement financés par les deniers publics, comme dans l'exemple de la Northern Telecom que j'ai cité. Pas une de ces recommandations ne figurent au budget, bien que le ministre ait déclaré que les changements apportés aux crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement avaient été donnés à la suite des rapports des groupes d'étude sectoriels. Si c'est le cas, c'est une bien piètre réponse.

Ce qu'il nous faut, c'est adopter une stratégie industrielle dans la ligue que recommande le Nouveau parti démocratique

[M. Orlikow.]

depuis environ deux ans. Un des objectifs serait tout d'abord de développer les secteurs d'activité qui alimentent les secteurs clés de notre économie: l'habitat, les transports et l'alimentation. Au lieu de cela, on nous annonce des réductions dans les budgets de recherche dans le domaine des transports, de la pêche, de l'agriculture et de l'énergie. La recherche devrait être faite en vue d'améliorer la qualité et la quantité de la production canadiennes, et de faire un usage maximum des produits canadiens.

Le Canada dépend beaucoup trop des importations, d'une part en ce qui concerne les industries de pointe comme le matériel industriel, les machines, les produits chimiques, les matières plastiques et le matériel de télécommunications. Ces secteurs devraient être développés en priorité, pour supplanter les importations et nous amener à nous spécialiser sur le marché international dans certaines de ces catégories. On améliorerait ainsi notre production de biens industriels, destinés à l'exportation. Malgré les initiatives du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) nos exportations reposent presque exclusivement sur la vente de matières premières et non pas sur les produits fabriqués, secteur qui nous apporterait les emplois nécessaires. En traitant nous-mêmes nos ressources naturelles, nous aurions un moyen de plus de renforcer notre économie tout en améliorant l'emploi. Il est indispensable d'investir dans ces domaines non seulement pour nous assurer des débouchés, mais pour renforcer notre économie.

Ce n'est pas en accordant des concessions fiscales ou en assistant passivement à l'exportation de nos emplois et de nos capitaux que nous mettrons sur pied une bonne stratégie industrielle. Ce budget aurait dû remplacer toute la gamme de concessions fiscales accordées aux sociétés par un fonds d'investissements canadiens, comme le proposait mon parti. Ce fonds, constitué par les bénéfices qu'y déposeraient les compagnies privées en échange d'un crédit d'impôt, servirait à rebâtir l'industrie canadienne, sous la surveillance de l'État. C'est exactement ce qu'a fait le gouvernement suédois, aussi la Suède a-t-elle pris de l'avance tandis que le Canada prenait du retard. Ceux qui utiliseraient cet argent à des fins non autorisées seraient passibles d'une amende; en période d'inflation, les grosses compagnies auraient à verser une certaine part de leurs profits. Cela aurait pour effet de revitaliser constamment l'économie et d'inciter les compagnies à réinvestir au Canada, au moins une part de leurs bénéfices, et cela de façon bien planifiée.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

[Français]

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur le président, je prends un immense plaisir à participer à ce débat et je voudrais, tout d'abord, féliciter le député de Westmount (M. Johnston) qui nous a transmis ses idées et ses arguments avec une éloquence tout à fait remarquable. Il me fait plaisir aussi de signaler le fait qu'il représente une minorité linguistique dans l'intérieur de sa province comme moi-même à l'intérieur de la mienne.